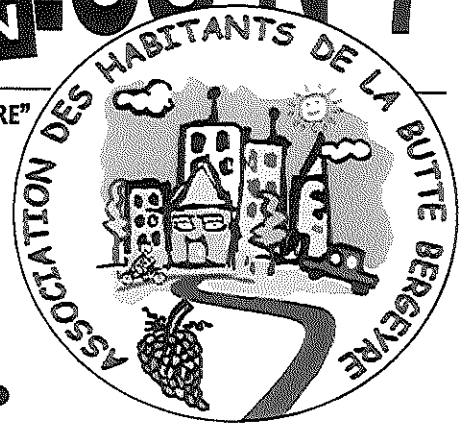


BERGEYRE EXPRESS N°7

SPÉCIAL JARDIN

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION loi 1901 - "LES HABITANTS DE LA BUTTE BERGEYRE"
12 rue Rémy-de-Gourmont, 75019 Paris. e.mail : habitants.bergeyre@free.fr



Un nouveau jardin public ...

Nous avons appris avec satisfaction que des crédits ont été votés au budget de la direction des "Parcs, Jardins et Espaces Verts" de la mairie de Paris, afin de réaliser l'aménagement d'un jardin en partie haute du talus "Lardennois-Chaufournier".

La partie haute du talus :

Le talus "Lardennois-Chaufournier" est le jardin actuellement clos situé sur le flanc ouest de la Butte Bergeyre. La partie du talus actuel concernée par cet aménagement est la partie plane, située en bordure du 80, rue Georges-Lardennois (à gauche quand on profite de la vue, là où l'Association organise en général ses pots).

L'ouverture en jardin ne concerne donc qu'une parcelle d'environ 270 m². Elle sera séparée par une grille du reste du jardin qui restera fermé. L'entrée se fera par la rue

Georges-Lardennois, uniquement. Les services techniques de la Direction des espaces verts ont établi un plan d'aménagement qui est reproduit dans la figure 2 (au verso de ce bulletin). Le jardin devrait comporter une bordure d'espace vert et une partie centrale comportant plusieurs bancs.

L'ouverture de ce jardin permettra aux habitants de notre quartier de disposer d'un espace vert de proximité particulièrement agréable compte-tenu, notamment, de son implantation. Ce jardin de proximité présentera par ailleurs l'avantage d'être très facilement accessible aux habitants, contrairement aux Buttes-Chaumont, certes proches, mais pas toujours facile d'accès, par exemple pour les personnes âgées, ou avec une poussette, du fait des escaliers qui nous en séparent. Enfin, cette ouverture permettrait que se développe, sur la Butte

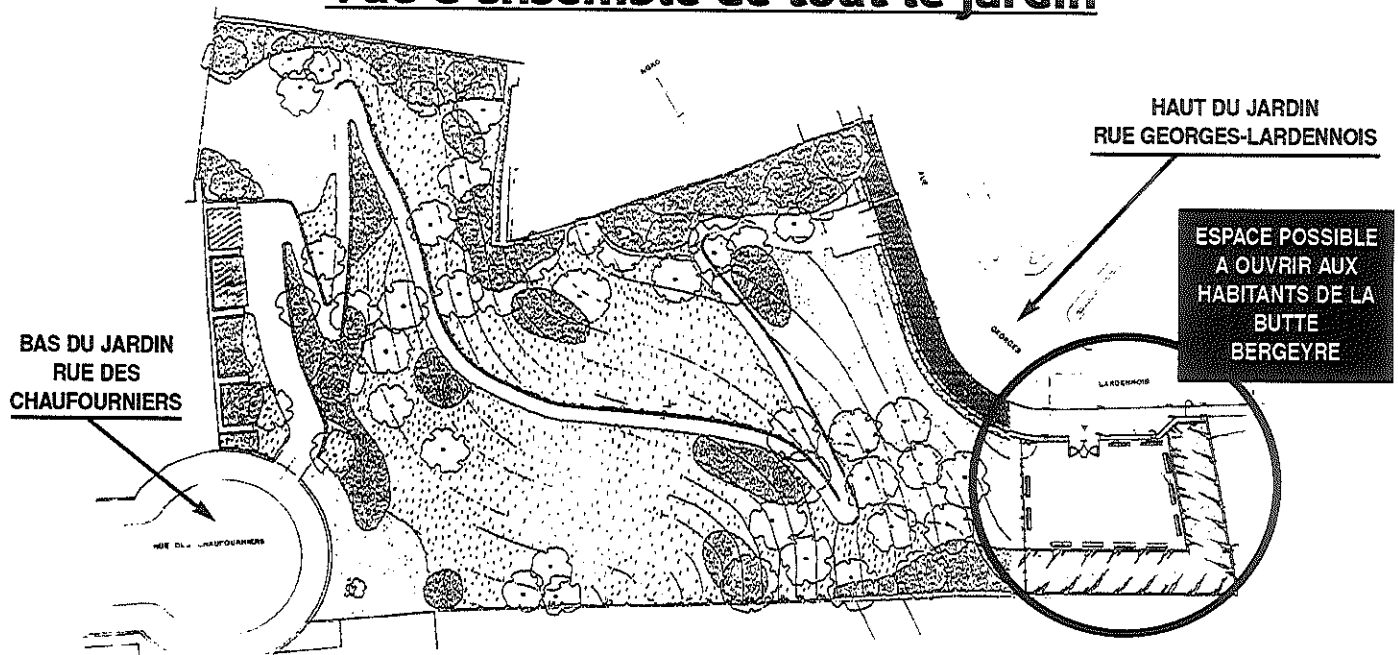
Bergeyre, un lieu de convivialité, de sociabilité et de rencontres entre les habitants.

Les modalités d'ouverture :

Dans le cadre de cette ouverture, prévue pour le mois de juillet 2003, la mairie souhaite recueillir, par l'intermédiaire de l'Association, les propositions des habitants du quartier concernant deux points importants: d'une part les jours et horaires d'ouverture; d'autre part, les modalités d'aménagement de ce jardin.

Concernant les modalités d'ouverture, la mairie est particulièrement soucieuse que l'ouverture ait lieu à des moments où les habitants sont effectivement susceptibles d'occuper ce jardin. Elle propose donc un principe d'ouverture à la carte, en fonction de nos demandes qui pourrait prendre la forme d'une ouverture restreinte à certains jours de la semaine. ►►►

Vue d'ensemble de tout le jardin



► Sur ce point, le bureau de l'Association suggère que dans un premier temps le jardin soit ouvert le mercredi après-midi, jour où beaucoup d'enfants n'ont pas classe, et le week-end, moment où l'ensemble des habitants pourra profiter du lieu.

Les clés du jardin :

Dans tous les cas, un gardien procédera à l'ouverture et à la fermeture du jardin. Par ailleurs, les jours et horaires d'ouverture pourraient être révisés en fonction de l'évolution des besoins.

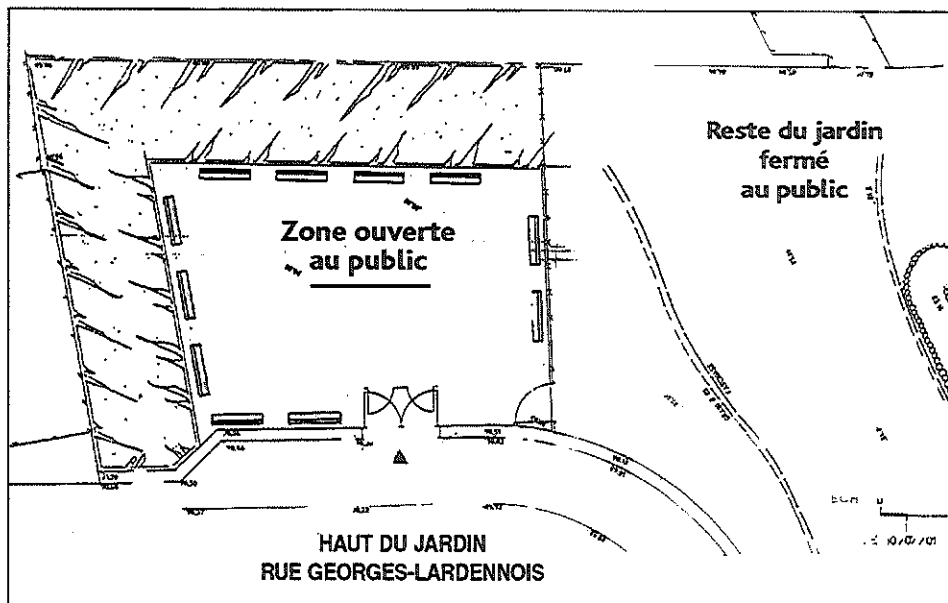
Concernant les modalités d'utilisation, il est envisageable que, selon les besoins exprimés, une partie de la parcelle puisse être utilisée par les habitants du quartier pour réaliser des cultures potagères ou florales de leur choix. Certains adhérents ont déjà exprimé des souhaits en ce sens et de tels jardins potagers partagés ont déjà été développés à Paris et semblent avoir connu un très vif succès (voir l'encadré ci-contre).

Vous trouverez, ci-dessous, un bulletin de réponse à déposer dans la boîte aux lettres du 12, rue Rémy-de-Gourmont.

Le bureau de l'Association souhaite recueillir vos souhaits et suggestions sur ces questions. Nous avons donc besoin de connaître l'avis de l'ensemble des habitants avant le 31 mars 2003.

D'autre part, la Mairie du XIX^{ème} organisera prochainement une consultation des habitants de la Butte Bergeyre concernant l'ouverture du jardin.

Talus rue Georges-Lardennois



Extrait du compte-rendu de mandat de la Mairie de Paris

S'approprier la Ville - Espaces verts : Paris respire - Les jardins partagés

Les jardins partagés, éphémères ou pérennes, permettant aux Parisiens de se réapproprier leur environnement immédiat et de retrouver un contact direct avec la terre en cultivant fleurs, fruits ou légumes. Le programme municipal "Main Verte" permettra à toutes les associations engagées dans cette démarche de bénéficier de l'appui de la direction de la ville dans la mise en œuvre de leur projet.

Plusieurs opérations sont en cours : jardin de l'ancienne gare d'Ornano sur la Petite Ceinture (18^{ème}), jardin des Deux Nèthes (18^{ème}), jardin éphémère rue Troussseau (11^{ème}), extension du square Villemain (10^{ème}), jardin éphémère Brûlon-Cîteaux (12^{ème}), jardin de la rue de la Manutention (16^{ème}), potager du square Flandre-Tanger-Maroc (19^{ème}).



CONSULTATION DES HABITANTS DE LA BUTTE BERGEYRE

NOM : _____

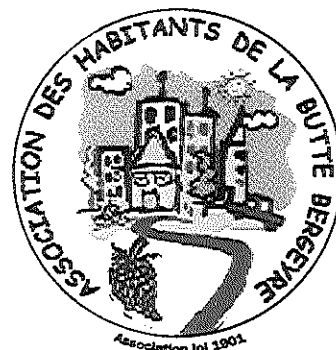
PRENOM : _____

ADRESSE : _____

Voici mes souhaits concernant les modalités d'ouverture d'un jardin :

Concernant les modalités d'utilisation du jardin :

Autres souhaits :



*Merci de nous répondre le plus rapidement possible en déposant ce coupon-réponse dans la boîte à lettres du
Siège social : 12 rue Rémy de Gourmont 75019 Paris.*

